

**29. Interpellation introduite par Madame Dekens concernant les décibels intempestifs dans le quartier des rues Delaunoy, de l'Indépendance et des Quatre-Vents.
Interpellatie ingediend door Mevrouw Dekens betreffende de geluidsoverlast in de wijk Delaunoystraat - Onafhankelijkheidsstraat - Vierwindenstraat.**

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mevrouw Dekens.

Mvr. Dekens :

Dank u Meneer de Voorzitter.

Op 3 april 2014, kwam ik reeds tussen over de verplaatsing van de markt van het Hertogin van Brabantplein naar de Onafhankelijkheidsstraat en de Vier-Windenstraat wegens de werken aan het Hertogin van Brabantplein. Intussen gaat de markt nog steeds in deze wijk door.

Het artikel 6 van het Marktreglement voorziet dat de markt mag starten vanaf 8 uur en de marktkramers mogen – volgens artikel 24 – opzetten tussen 6 uur en 7u30. Waarom wordt de markt dan opgezet vanaf 5 uur? Hebben de bewoners van deze wijk geen recht op een beetje nachtrust? Kan u ook nog eens aan uw politiemensen vragen om de sirenes niet op te zetten. Op dinsdag 7 oktober was het weer zo ver: om 6u15 werden de sirenes aangezet met de vraag om het voertuig met nummerplaat blablabla te verplaatsen. Diezelfde wijk geniet wekelijks op zaterdag en zondag van de luide gezangen en preken van drie Afrikaanse kerken die in de gebouwen van Belle-Vue een commerciële activiteit uitbaten.

La même chose en semaine, il y a, très tard, des activités. Le son des chants monte ainsi que les cris... je pense que ça rapport plus d'argent peut-être, parce que je peux vous assurer que les installations sonores génèrent un bruit épouvantable dans toute la rue et même à l'intérieur des maisons.

De gebouwen zijn kantoorgebouwen en dus niet geschikt voor dergelijke grote bijeenkomsten. Naast geluidsoverlast geeft dat natuurlijk ook parkeerproblemen. Diezelfde kantoren gaan terug open, dus opnieuw op 20 en 27 september is die poort open, de muziek komt langs daar naar buiten, er wordt daar heel de nacht eten aangevoerd, en horen we het bestel en de borden lawaai maken en zo voort. Wat we gemerkt hebben, is het dat er daar Marokkaanse huwelijksfeesten worden georganiseerd en tot 6 uur 's morgens is dat geen uitzondering. Mijn verschillende vragen zijn dus: wanneer gaat de markt terug verhuizen naar het Hertogin van Brabantplein? Kan u er tot dan voor zorgen dat er geen marktkramen in- en uitgeladen worden vóór 6 uur 's morgens? Met andere woorden: ervoor zorgen dat het reglement gerespecteerd wordt? Kan u nog eens aan de politie vragen om alstublieft geen sirenes te gebruiken om de recidive autobestuurders die de niet-parkeren borden niet kunnen lezen te verwittigen? Heeft deze wijk dan geen recht op zaterdag- en zondagsrust? Ik meen dat de verdiepingen van het Belle-Vue gebouw gewoon niet geschikt zijn voor grote bijeenkomsten met gebruik van geluidsinstallaties, het zijn kantoorgebouwen. Wat kan de gemeente daaraan doen? Kunnen de vergunningen van deze bedrijven herbekeken worden? En werd er in de overeenkomst met die bedrijven melding gemaakt van het geluidsoverlast dat veroorzaakt wordt door het in- en uitladen van catering? En, is er een vergunning verleend om de Marokkaanse huwelijksfeesten te laten doorgaan in die zalen? Is dat een onderverhuring? Bent u daarvan op de hoogte of is de Brussels Event Brewery vertrokken? Ik heb gehoord dat die nu in Groot-Bijgaarden de Waerboom uitbaat, maar ik vraag me dus af of u hiervan op de hoogte bent en of er hiervan een vergunning werd afgeleverd voor de huwelijksfeesten?

Dank u.

Dhr. De Voorzitter :

Dank u Mevrouw Dekens.

Ik geef het woord aan Mevrouw de Burgemeester.

Mme la Bourgmestre :

C'est une réponse qui a des aspects de police, qui a également des aspects urbanistiques et des aspects concernant l'organisation des marchés. Donc, nous nous sommes répartis le travail et je vous répondrai d'abord en ce qui concerne l'aspect police, avant de donner la parole à Monsieur Mahy. Je pense que c'est Monsieur El Khannouss qui terminera avec sa réponse concernant l'organisation des marchés.

Vous avez tout à fait raison, la question a déjà été évoquée, le marché se tient le mardi matin dans le quartier de la place de la Duchesse et les policiers font actionner leurs sirènes pour faire partir les véhicules qui sont garés, malgré les interdictions de stationner. Il a déjà été demandé à la police de prendre note des plaques de véhicules pour éventuellement réveiller les propriétaires qui résideraient aux alentours. Mais pour le reste, plutôt que de faire actionner la sirène, il y a lieu de faire enlever les véhicules. Comme ça, on aura l'assurance que les propriétaires seront particulièrement attentifs à ce que par la suite leurs véhicules ne soient plus enlevés. Donc, c'est une remarque pertinente que vous faites et je rappellerai aux services de police, comme je l'ai déjà fait, qu'ils doivent être attentifs à ne pas activer leurs sirènes comme ils le font actuellement. En ce qui concerne le BEB, vous savez qu'au mois d'avril, un arrêté a été pris, un arrêté qui n'autorisait plus les grandes manifestations au BEB au-delà de minuit. Cet arrêté a fait l'objet d'un recours en urgence devant les tribunaux, mais ce recours pour casser cet arrêté, ce recours n'a pas obtenu gain de cause devant les tribunaux. Donc l'arrêté interdisant les manifestations, les grandes manifestations publiques au-delà de minuit a été maintenu pendant la durée de trois mois. Mais le BEB a maintenu son action qui conteste le bien-fondé de cet arrêté qui a été pris, l'a maintenu sur le fond devant les tribunaux. Aujourd'hui, cet arrêté n'est plus d'application, donc le BEB a pu reprendre ses activités, notamment grand public et nous essayons de canaliser ces événements tout en devant les autoriser parce que nous n'avons pas de raison d'interdire ces animations. Mais il faut rester très vigilant quant aux nuisances qu'elles peuvent produire. Nous avons eu des contacts avec les propriétaires du BEB pour une convention qui déterminerait précisément les obligations que le BEB a dans le cadre des manifestations organisées. Mais ces manifestations doivent être nécessairement des manifestations publiques, donc qui sont ouvertes à tout le monde. Il faut faire la distinction entre les manifestations à caractère public et les manifestations à caractère privé. Pour les manifestations à caractère privé, elles se font sur invitation particulière et la Commune ne peut pas prendre d'arrêté au préalable et ne peut pas restreindre au préalable ce type de manifestations. Nous n'avons plus reçu de plainte enregistrée à la police depuis les nouvelles activités, depuis la reprise des activités du BEB dans le cadre de ces manifestations grand public. Comme vous dites, il y en a eu trois depuis qu'elles sont à nouveau autorisées, mais j'ai demandé à la police d'être particulièrement vigilante en ce qui concerne les nuisances et notamment celles que vous relevez pour le catering, à savoir que des camions viendraient et partiraient pendant la nuit dans le cadre de l'organisation de ces manifestations à caractère privé. C'est vrai que si la police constate qu'il y a des chargements ou des déchargements entre 22 heures et sept heures du matin, elle peut évidemment mettre une amende administrative, de même que pour les bruits et tapages nocturnes, une amende administrative peut également être infligée.

Voilà, je ne peux pas vous donner plus de précisions maintenant, mais je peux vous assurer que nous sommes particulièrement vigilants à ce que ces activités organisées dans les bâtiments du BEB se passent dans des conditions correctes, notamment pour le voisinage.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

M. l'Echevin Mahy :

Au sujet de l'urbanisme, nous avons vérifié vos dires. La partie salle d'événements bénéficie de tous les agréments, de tous les permis nécessaires. De ce côté-là, on ne peut qu'entendre ce que dit Madame la Bourgmestre en termes de nuisances, il faut effectivement faire appel à la police. Je parle uniquement d'un point de vue urbanistique, là ils sont en règle. Au niveau du permis d'environnement, ils sont également en règle. Ils ont tous les permis.

Vous avez parlé d'église africaine. On a fait une visite récemment et je ne peux pas encore vous parler de cette visite. Il s'en organisera d'autres. En tout cas, une des églises est tout à fait en ordre et nous allons examiner le reste. Je ne veux pas m'avancer plus parce que ça pourrait poser quelques soucis par rapport à nos investigations. Ce lieu a plusieurs dizaines de permis, nous avons des crèches, des bureaux, des salles polyvalentes, nous avons des ateliers, nous avons plein de fonctions. Le CPAS a encore ses bureaux dans le bâtiment. Nous avons de belles fonctions, notamment des endroits pour des répétitions de théâtre, des écoles liées aux arts. Mais nous devons vérifier l'une ou l'autre fonction dans le bâtiment. Je ne peux pas vous en dire plus.

M. le Président :

Merci Monsieur Mahy.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Je vais essayer d'être assez bref et répondre en deux temps. La première intervention, Madame Dekens, concerne les problèmes que vous avez soulevés au niveau de l'organisation du marché. On a des maraîchers qui viennent avant l'heure prévue par cet article 24 qui prévoit que les maraîchers doivent venir entre six heures du matin et sept heures trente. Il est vrai que certains marchands viennent à cinq heures du matin. Je vous remercie parce que vous vous faites le relais de préoccupations d'habitants du quartier qui nous font régulièrement des interpellations par rapport à ces maraîchers qui non seulement ne respectent pas les horaires, mais en plus viennent souvent avec un charroi qui est très vétuste et qui fait énormément de bruit et qui est très polluant. Il faut savoir que nous avons eu une réunion, il y a à peu près deux semaines, avec les autorités de police ainsi que les responsables du placement de marché et nous avons décidé les choses suivantes : les placiers seront dorénavant accompagnés d'un inspecteur de police et chaque maraîcher recevra une copie de ce fameux règlement comme rappel, pour leur indiquer les heures durant lesquelles ils peuvent venir installer leurs étales et marchandises. Il est clair que les maraîchers qui ne respectent pas ce règlement seront sanctionnés, et Madame la

Bourgmestre a rappelé le règlement général de police, on en fera usage après ces différents rappels qui ont été faits aux maraîchers. Idéalement Madame Dekens, il faudrait que ce marché retourne à sa place historique, qui est la place de la Duchesse. Le Collège a décidé que ce marché va retourner à la place de la Duchesse. Mais vous savez qu'il y a deux raisons principales pour lesquelles nous avons pris du retard. La première a été rappelée par mon collègue, l'Echevin des Travaux publics, nous avons un effondrement des égouts qui nécessitent une réfection de ceux-ci et c'est un autre intervenant qui a la main dessus. Et alors, il y a une deuxième raison, et je m'adresse ici à mon collègue Jef Van Damme, qui est celui qui a conçu, réfléchi et aménagé cette place, parce que je rappelle quand même - et je tiens vraiment à rendre à César ce qui appartient à César -, et je vais ici utiliser une citation du fameux écrivain qui est l'auteur de la série d'Harry Potter qui a dit : « ce sont nos choix qui montrent ce que nous sommes vraiment, beaucoup plus que nos aptitudes ». Parce que je vous ai entendu tout à l'heure intervenir à maintes reprises et critiquer la politique du Collège, mais je rappelle que si aujourd'hui, Monsieur Van Damme, nous n'avons pas pu déménager ce marché, c'est d'abord parce que la conception de cette place de la Duchesse est chaotique et ça a des conséquences très graves pour les habitants du quartier, mais aussi pour le tissu économique local qui connaît des conséquences dramatiques en matière de chiffre d'affaire qui est en train de décliner parce que l'aménagement a été mal conçu. Les matériaux utilisés, on a un point qui passait ici au Collège avec une nouvelle dépense de 85.000 € dans la réfection des pavés, parce que quelqu'un de très intelligent a estimé qu'il fallait mettre des gravillons, gravillons qui, lorsqu'il pleut, vont irriguer la rue de la Princesse. Il faut rappeler la vérité historique sur les raisons pour lesquelles si aujourd'hui... Ne vous énervez pas Monsieur Van Damme, je sais qu'il y a des vérités dures à entendre, je sais qu'il y a des vérités qui sont plus dures à entendre, mais il faut que tout le monde le sache, vous avez une responsabilité et je tenais à le dire ! Aujourd'hui, nous allons devoir réinvestir l'argent du contribuable, nous allons refaire le jointage des pavés, nous allons devoir changer tous ces mécanismes qui se bloquent parce qu'il y a des gravillons qui tombent dessus, parce que c'est vous, Monsieur Van Damme, qui avez porté ce projet avant les élections de 2012 et je tenais à le rappeler !

M. le Président :

Merci Monsieur l'Echevin.

Ik geef het woord aan Mevrouw Dekens.

Mevr. Dekens :

Monsieur El Khannouss, j'aimerais bien avoir une date ! Avez-vous déjà une date à communiquer sur le retour du marché sur la place de la Duchesse ?

Madame la Bourgmestre, donc, si je comprends bien, il ne faut pas une licence spéciale pour pouvoir célébrer des fêtes de mariage ? Tout le monde peut le faire ? Et donc, j'ai bien compris que vous allez essayer de faire une convention avec eux et mettre certaines règles ? Parce que le problème, c'est un peu que la nuisance devient telle, que les gens commencent à devenir agressifs. J'ai des voisins la nuit qui sortent et qui commencent à jeter des choses sur les gens qui sont en train de préparer la nourriture. Ce ne sont pas seulement des camions, ce sont aussi des gens qui viennent avec des voitures. Les fêtes de mariage, ce ne sont pas nécessairement des grands camions qui viennent avec du catering, c'est parfois aussi les familles qui apportent la nourriture. Tout ça fait beaucoup de bruit.

Monsieur Mahy, vous me dites que les bâtiments sont en ordre. En mogen ze dan ook geluidsinstallaties gebruiken? Op zondag is er toch zondagsrust? En men gebruikt dergelijke geluidsinstallaties, zoals van de priesters naar zijn volgelingen toe, want ik kan ze moeilijk gelovigen noemen en waarbij men roept over "le diable" en "dieu" en dergelijke. En

wij moeten maar meeluisteren. Niet enkel op straat, maar zelfs binnen horen we het. Ik weet niet meer wat ik moet doen om te zorgen dat het geluid buiten blijft.

Oui mais alors je n'entends plus mon mari et ça c'est aussi un problème.

(Rires - Gelach)

Dhr. de Voorzitter :

Dank u Mevrouw Dekens.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Mijnheer de Voorzitter, ik ben echt heel erg verbaasd over de platheid van het niveau van de tussenkomst van de collega Schepenen, ik vind het echt ongelooflijk dat een schepen die al twee jaar zonder de socialisten regeert, nog altijd probeert om alles wat er verkeerd gaat in deze gemeente af te schrijven op de socialisten. Dit betekent ten eerste dat hij – toen hij zelf in het Schepencollege zat – er niets te zeggen had, want hij heeft uiteindelijk gedurende zes jaar mee alle beslissingen genomen die hij nu bekritiseert. Ten tweede betekent dit dat hij eigenlijk gedurende twee jaar lang zelf met zijn eigen partijgenoten en collega's er niet in slaagt om iets te doen aan de situaties die hij aankaart.

Donc, pitié Monsieur l'Echevin, pitié que vous n'arriviez pas en deux ans à changer une situation catastrophique qui a été laissée par les Socialistes qui ont délaissé la commune et qui ont vraiment laissé tomber tout, qui ont foutu tout en l'air. Mais c'est incroyable que vous, avec toute votre puissance et tous vos collègues, que vous n'arriviez pas en deux ans à changer un sens unique. Ça c'est vraiment incroyable.

(Appaludissements - Applaus)

M. le Président :

S'il vous plaît, merci. L'incident est clos.